

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ
ENTOMOLOGIQUE
DE FRANCE.

Société Entomologique

DE FRANCE.

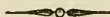


TABLEAU INDICATIF DES JOURS DE SÉANCE

PENDANT L'ANNÉE 1854.

Les séances se tiennent, à 7 heures du soir, rue d'Anjou-
Dauphine, n° 6.

Janv.	Févr.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet	Août.	Sept.	Octob.	Nov.	Déc.
21	4	4	1	6	3	1	5	2	7	4	2
20	18	19	15							18	16

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1835. — 1^{er} TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

Séance du 7 janvier 1835.

Président : M. AUDOUIN.

La Société décide que le Résumé des travaux de la Société, pendant l'année 1835, fait par le Secrétaire, sera imprimé à part de ses Annales, pour être envoyé aux Académies et Sociétés savantes, et distribué aux Entomologistes régnicoles et étrangers.

Renouvellement des membres du Bureau :

M. le baron WALCKENAER,	<i>Président.</i>
M. DUPONCHEL,	<i>Vice-Président.</i>
M. LEFEBVRE,	<i>Secrétaire.</i>
M. LACORDAIRE,	<i>Secrétaire-Adjoint.</i>
M. AUDINET-SERVILLE,	<i>Archiviste.</i>
M. AUBÉ,	<i>Trésorier.</i>

Ouvrages offerts. — Hymenopterorum Ichneumonibus affinium monographiæ; par M. Nees d'Esenbeck, t. 2.

Communications. — Le Secrétaire fait part des observations de M. Vesmaël sur le Mémoire de M. Audouin, relatif au *Blemus rufescens*. M. Audouin répond à ces objections.

— M. Audouin fait part des détails suivans, extraits du troisième Rapport lu à la première séance annuelle de la Société d'Histoire Naturelle de l'île Maurice, le 24 août 1852, par M. Julien Desjardins.

Crustacés.

M. Julien Desjardins, en annonçant à la Société que le *Cancer Raninus* Linn. (*Ranina Serrata* Auct.) existe à Maurice, et qu'il en possède des échantillons qui ont même été pris vivans sur la Plage des *Quatre-Cocos*, a aussi communiqué une description d'une nouvelle espèce de ce genre *Ranine* Lamck. La comparaison qu'il en a faite de plusieurs échantillons de chacune de ces espèces, ainsi que l'examen de très-bonnes figures et de très-bonnes descriptions qu'il a trouvées dans les auteurs, peuvent lui faire assurer que la *Ranine Corné de Daim* (*Ranina cristata* J. Dins.) est nouvelle. Le pêcheur le moins intelligent peut saisir les différences que présentent ces deux espèces. Je n'établirai pas de comparaison avec la *R. Dorsipède* (Desm., Consid. sur les Crust.), ni avec la *R. Lisse* (Enc. Méth.) : celle dont il s'agit vient se placer auprès de la *R. Serrata*. Elle est constamment beaucoup plus grosse, je dirai même d'un volume presque double, et sa carapace est aussi plus ramassée; sa couleur est d'un jaune mêlé de rose; celle de la *R. Dentée* n'a pas du tout de jaune : le bord antérieur, au lieu de présenter une ligne convexe dans l'ensemble des

grandes dents, comme dans la *R. Dentée*, offre au contraire une concavité bien marquée, en ce que les deux dents qui précèdent celles des angles sont très-grandes et très-avancées, et que celles qui viennent après, c'est-à-dire qui sont contiguës à la dentelure du front, se trouvent dans le prolongement de cette ligne concave. Dans l'espèce déjà connue, les deux dents sont à très-peu de chose près de même dimension, dans l'espèce nouvelle elles sont d'inégale grosseur; dans celle-ci, les sinus mêmes que forment les lobes sont garnis de poils; dans celle-là on n'en remarque que dans la séparation seule des dents, les petites entailles, qui font que ces dents sont bilobées et trilobées dans l'une et dans l'autre espèce, étant dans la *Ranina Serrata* tout-à-fait dégarnies de poils. Toutes les autres parties de ces deux *Ranines* sont semblables entre elles; il est inutile de répéter ici ce que de plus savants naturalistes en ont dit. Seulement M. J. Desjardins s'est assuré que les femelles de l'une et de l'autre espèce avaient sept segments à l'abdomen, et il a aussi observé dans ces deux espèces six taches blanches unies, disposées en forme de V, dont la pointe est tournée vers la queue.

Insectes.

Parmi une douzaine d'espèces de Libellules que l'on rencontre à Maurice, et qui toutes sont connues dans les différents quartiers de l'île sous les noms baroques de *Saint-Denis*, *Siraudane*, *Bas-de-Soie*, et même, par onomatopée, sous celui de *Tic-Tic*, il en est trois que M. Julien Desjardins a décrites, et qu'il croit nouvelles, ne les ayant pas trouvées dans l'Encyclopédie méthodique.

Cesont: 1^o la *Libellule bordée* (*Libellula limbata*, J. Dns.) qui a la partie supérieure de l'abdomen d'un rouge terne,

avec trois taches noires près des crochets et la partie inférieure noire, mais remarquable surtout par la bande opaque du bord interne des ailes inférieures.

2° La *Libellule demi-transparente* (*Libellula semi-hyalina*, J. Dns.), dont le tiers des ailes inférieures est d'un noir métallique, ayant aussi à la base des ailes supérieures, mais pas généralement, une petite tache moins foncée. On la prendrait volontiers à quelque distance pour un papillon ou une mouche. Les ailes supérieures dans cette espèce sont beaucoup plus étroites, et les ailes inférieures beaucoup plus larges que dans toutes celles qui existent à Maurice.

3° La *Libellule bimaculée* (*Libellula bimaculata*, J. Dns.). Malgré le nom spécifique de celle-ci, il faut y regarder de près et placer l'insecte dans une position oblique pour apercevoir la tache de feu d'un bleu de flamme de punch qui suit immédiatement la tache brune des ailes postérieures. La tête, le tronc et l'abdomen sont roux.

Ces trois espèces ont été prises à Flacq, dans les mois de mars, d'octobre et de novembre.

Toutes trois sont stigmatisées, comme presque toutes les espèces de ce grand genre.

Lectures. — Notice sur deux nouvelles Noctuérites, par M. Duponchel.

Description du *Ceramius Fonscolombii*, par M. Fonscolombe.

Monographia Scatophagarum Scandinaviæ, par M. Zetterstedt.

Carabiques nouveaux, par M. le baron Maximilien de Chaudoir.

Membres reçus. — M. Asmuss (de Dorpat);

M. Dormoy (de Paris);

M. le docteur Reich (de Berlin).